

## Compte-rendu : Bureau directeur du 2 décembre 2019

Date de création	6 décembre 2019
Auteurs	Alain PIRON
Approbateur	Michel MENAGER

### Ordre du jour :

- 1 - Infos du Président
- 2 - Administratif-RH
- 3 - Infos CTD
- 4 - Point finances
- 5 - Pôle technique
- 6 - Tour des pôles

**Présents** : M. MENAGER, A. PIRON, F. BUREAU, S. BRARD B. BODEREAU, P. GAUDEMER, F. HERVE, B. GAUSSERAN, M. VIGNERON, T. BIGNON

**Excusés** : E. MARZIN, C. LEROY

**Invités** : G. TESSIER

**Absent** :

## Point 1 : Infos du président :

### Ligue :

- La date de l'Assemblée générale électorale de la LIGUE, prévue initialement le 5 septembre, est avancée au **samedi 4 juillet 2020**. Elle sera organisée en Sarthe par le Club LE MANS Sarthe TT (nouvelle salle du club, rue Garnier-Pagès au Mans).
- Le Challenge Régional Bernard JEU se déroulera à LA ROMAGNE, le dimanche 15 décembre 2019. Les clubs intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur le site de la Ligue
- Compte rendu du Conseil de Ligue du 09 Novembre 2019 :
  - o Développement
    - Une réunion du GPD (Groupe de Pilotage du Développement) se déroulera le 5 décembre 2019 aux Ponts de Cé (labellisation, Les Formations dont Proxi Ping, Plan Emploi Club)
    - Un clip vidéo est en cours de réalisation (féminisation, handisport/SA, sport santé, publics scolaires) pour montrer ce qui se fait
  - o Projet FDVA (Fond pour le Développement de la Vie Associative) : Développement d'une application numérique en direction des clubs. Pilotage Frédéric BARDY. Des ateliers sont prévus avec Fred et Gaël et il serait souhaitable d'avoir 2 ou 3 personnes de plus
  - o Inscriptions et paiements en ligne des compétitions régionales, des engagements en championnat, voire des formations. Le modèle d'Ile de France est assez onéreux, est-ce que le SPID 2 intègre cette fonction ? Patrice GUICHARD du CD 44 sera à contacter
  - o Places PRO A et B : Des billets seront adressés par voie postale aux 15 clubs formateurs ainsi qu'aux 3 clubs du groupement d'Employeurs
  - o Il est décidé que la LIGUE, avec un maximum de participants sera représentée lors des rencontres suivantes, les participants à ces soirées s'adresseront directement à David LELIEVRE :
    - • ANGERS Les Loups/ORENBURG (Ligue des Champions) le 6 décembre 2019
    - • LA ROMAGNE/JURA MOREZ le 14 avril 2020
    - • NANTES/CHARTRES le 19 mai 2020
  - o Point financier :
    - La situation financière est à peu près égale au prévisionnel
    - Le Président réitère sa demande auprès des services administratifs concernant :
      - Un arrêté mensuel et régulier des résultats comptables
      - Un tableau de bord mensuel
      - Une communication régulière des engagements budgétaires aux Responsables des différentes commissions
  - o René et Florence ont assisté à un colloque des trésoriers à la FFTT avec la CAGID. Voir site de la FFTT sur <http://www.fftt.com/site/actualites/2019-10-24/formation-tresoriers-et-comptables-ligues>

Suite à cette réunion, la CAGID (FFTT) propose à la LIGUE et les Comités une réunion informative sur les nouveaux projets de gouvernance, l'application du nouveau Plan Comptable Associatif (2020), la création et la mise à disposition de nouveaux outils, et l'harmonisation des différentes pratiques.

- Le PEC (Plan Emploi Club) et sa reconduction :
  - o 5 emplois ont été créés dont 2 en lien avec le Groupement d'Employeurs
  - o Le PEC s'arrête en 2020, la question de sa reconduction est posée
  - o Bruno BELLET propose son renouvellement dès 2020 et les années suivantes par tacite reconduction avec option possible de désengagement d'un Comité s'il le souhaite après vote de son comité directeur
  - o Un temps est laissé aux Comités pour réflexion auprès de leur Comités directeurs respectifs. Un vote sera demandé ensuite par mail
  - o **Le bureau décide le renouvellement du PEC pour un an. Dans le cas où un comité directeur déciderait de ne plus faire partie du PEC, il faudra dénoncer le contrat avant**

**fin décembre de chaque année. Il n'y aura plus d'aide pour le département en question mais la ligue continuera à prélever 0,50 € par licence comme avant.**

- Vote du bureau :
  - o Décision suite à l'appel de 2 clubs ayant pour objet une pénalité financière consécutive à leurs forfaits :
    - Appels des 2 clubs (LE MANS Sarthe TT et PONT St MARTIN) concernant une pénalité financière de 900 € pour désistement de leur équipe de R1 féminine après le 1er septembre :
    - Vote : Compte-tenu que ces équipes étaient engagées initialement en R2 et que cette division a été supprimée, le Conseil de Ligue décide exceptionnellement, à la majorité moins 1 abstention, de lever la pénalité. Le coût de l'engagement reste acquis à la Ligue.
    - Une étude sera engagée sur la règlementation par un groupe de travail piloté par Stéphanie LELOUP
- Répartition des aides de la FFTT pour l'organisation des tours du Critérium Fédéral Zone Elite :
  - o Aide aux tours de Zone Elite et Jeunes du Critérium fédéral : l'aide fédérale a été augmentée (1 200 € au lieu de 1 000 €).
  - o René OIRY rappelle l'aide complémentaire de la Ligue pour 1/3 de l'arbitrage
  - o Une discussion à lieu sur la rentabilité d'un tour Elite par rapport à un tour Jeunes et un vote est proposé sur une répartition différente à savoir : 1 400 € pour un tour Zone Jeunes et 1 000 € pour un tour Zone Elite
  - o Vote : 4 pour - 11 contre - 1 abstention - L'aide restera donc de 1 200 € pour chacun
- 
- Infos CTF
  - o Pôle Espoirs : la scolarité a été simplifiée (2 établissements scolaires au lieu de 3)
  - o Détection : 5 jeunes aux Euro Mini champ's, très bonne performance de Romain ALLAIRE (ANGERS Les Loups) 3ème qui lui validera sa sélection à l'Euro Masters STIGA ou il perd en 1/4 de finale.
  - o Une réunion ETR (Equipe Technique Régionale) aura lieu le 13 décembre 2019.
  - o Une journée de formation se déroulera le 10 février avec les cadres techniques Pro sur la gestion de compétition avec l'intervention d'un préparateur mental et d'une sophrologue.
- Statistiques
  - o Un point sur les autres Ligue sera fait pour comparaison et évaluation de l'impact de l'Euro
- IREF :
  - o Patrick GAUDEMER, responsable de L'IREF fait un bilan positif sur les formations d'Arbitre. Par contre moins de candidats JA1 depuis 2 saisons. Une relance sera faite auprès des Comités et des clubs.
    - En JA2 : 10 candidats (en progression)
    - En JA3 : 3 candidats pour aucun la saison passée
    - AN : 5 candidats à la préparation le 23 novembre sur le tour de Zone à Sucé S/Erdre
  - o Patrick GAUDEMER s'inscrit à la formation de Formateur de JA2
  - o Une soixantaine de candidats ont suivi la formation continue JA2/JA3
  - o Une formation sur le marketing et la recherche de partenaires de deux fois une journée + conseil à distance sera mise au catalogue courant novembre. La formatrice est Morgane Le Gall : Guillaume TESSIER est intéressé par cette formation il pourra ensuite être un référent au sein du comité départemental
- Compte-tenu de l'éloignement professionnel de Bruno BELLET, celui-ci propose que René OIRY le supplée en tant que trésorier du Groupement d'Employeurs. Cette représentation de la ligue devra ensuite être approuvée par le CA du GE.
  - o Vote : Le Conseil de Ligue accepte à l'unanimité
- Infos du Président
  - o Le PSF (Plan sportif fédéral) pour la répartition du CNDS en 2020
  - o En annexe : voir PV du dernier conseil fédéral, point 2 disponible en ligne ici : [http://www.fftt.com/site/medias/shares\\_files/pv-conseil-federal-18-10-2019-2724.pdf](http://www.fftt.com/site/medias/shares_files/pv-conseil-federal-18-10-2019-2724.pdf)

- Alain PIRON attire l'attention sur l'importance de l'évolution de l'ex-CNDS et sur l'importance d'être présent dans les différentes instances qui vont être créées.
- Le tableau de répartition CNDS 2019 est présenté par Gaël pour information
- Harmonisation des tarifs des Comités : Bruno BELLET propose une réunion avec les Présidents de Comités le 15 février 2020 de 14H à 17H (au siège de la Ligue à Nantes, et avant la soirée des bénévoles de l'Euro)
- Facturation des parts licences et affiliations : à la demande du trésorier fédéral, il serait souhaitable que dans l'esprit d'harmonisation des Ligues, la part des licences et affiliations due par les comités à la FFTT transite par la Ligue. (Seuls les Pays de la Loire font différemment actuellement, ce sont les comités qui remontent directement leur part à la Ligue et la FFTT)
- Signature d'une convention FFTT/LIGUE pour l'attribution d'une aide financière ponctuelle à l'accompagnement des stagiaires diplômés aux diplômés d'Etat en Tennis de Table (DEJEPS et BPJEPS) sur la saison 2019-2020.

## **CD72 :**

- Statistiques au 27 novembre 2019 : 2943 licenciés soit + 41 par rapport à N+1
  - 1861 Tradi (-21) et 1092 Promo (+62)
  - Taux de féminisation 14,16%
  - -186 Licences par rapport à la fin de saison dernière
- Le remboursement de la moitié des 17 places de l'Euro non vendues est accepté par Bruno Bellet et Jean René Chevalier suite à ma proposition par mail
- Réunion à Loué le 03 décembre avec la communauté de communes pour étudier la création d'un club. Francis et Guillaume représenteront le comité
- Réunion salariés /élus le 05 décembre pour redéfinir le partage des missions suite au départ de Ségolène Graichi.

## **Point 2 : Administratif - RH :**

- Alain présente le projet de courrier qui sera envoyé aux clubs dans le cadre des élections de juin 2020. Il propose la date du 29 avril 2020 comme date d'arrêt de prise en compte du nombre de licences afin de déterminer le nombre de voix des clubs lors de l'assemblée générale 2020.

**→ Adopté à l'unanimité**

- Point RH :
  - Départ d'Alexandre FRIMONT :
    - Le comité départemental accepte que Alexandre mette fin à son CDD au 31 novembre 2019.
    - Michel, Alain et Guillaume activent différentes pistes pour trouver un remplaçant. Après plusieurs refus, une solution est trouvée avec Jason ALLUSSE (merci pour l'aide de Jean-Luc PEAN)
      - Proposition d'un contrat CDD de 18h dans un premier temps (créneau à Maresché en plus) jusqu'à fin juillet 2020.
      - Formation au CQP à Voiron en janvier 2020 prise en compte par le comité départemental

- Prévion d'une formation BPJEPS à la fin de son CDD
- Réinscription de Kévin à l'UV3 de sa formation BPJEPS

### **Point 3 : Infos CTD :**

- **Circuit :**
  - 100 participants à Parigné l'Eveque
  - 45 participants au Villaret
  - Merci aux bénévoles et salariés pour l'organisation qui sera à revoir au Villaret
- **Petits As :**
  - Ateliers le matin, compétition l'après-midi.
  - Présence des éducateurs du comité départemental ainsi que les licenciés en formation « Initiateur club ».
  - Journée le 11 janvier pour pré détection pour le stage de Février
- **Stages :**
  - A Noël, deux stages organisés (stage pour tous et stage sur sélection) avec présence des licenciés en formation « animateur de club ». Inscriptions en ligne.
- **Festi'Ping à Champfleurl :**
  - Convention en cours de réalisation avec l'Education Nationale

### **Point 4 : Finances :**

- Florian est toujours dans l'attente d'un rendez-vous avec notre vérificateur aux comptes

### **Point 5 : Pôle technique:**

- Le Mans Sarthe TT a déposé un dossier pour la création d'un pôle d'entraînement régional en sollicitant une aide financière de la Ligue et une mise à disposition d'un éducateur du comité pour 6h/semaine.
- Stéphane Brard expose les conclusions du groupe de travail aux membres du bureau.
- Après discussion, il est proposé de rencontrer les dirigeants du club Le Mans Sarthe TT afin d'affiner le projet.

### **Point 6 : Tour des pôles :**

- Développement :
  - Francis HERVE présente un projet de soutien aux clubs nouvellement créés ou existants en cas de difficultés (Neufchatel en Saosnois, Roézé, Marolles les Braults, Le Breil sur Merize et Pontvallain)
    - Rencontre avec les dirigeants
    - Cerner les points forts et les points faibles
    - Définir les attentes des clubs par rapport au comité départemental
    - Définir ensemble un plan d'action
      - Organisation d'un Festi'ping ou de tournoi
      - Mise à disposition d'un éducateur gratuitement sur une ou plusieurs séances
      - Présentation de notre système de mise à disposition d'un éducateur

**→ Adopté à l'unanimité**

- Partenariat :
  - o Francis HERVE reprend la liste des partenaires des championnats de France afin d'aller les rencontrer et renouveler leur partenariat
  - o Point sur les partenaires qui ont déjà renouvelé leur contrat

Fin de la réunion à 23 h.

### **Rappel des décisions**

- Reconduction du PEC pour un an
- Prise en compte du nombre de licences au 29 avril 2020 pour le nombre de voix à l'AG
- Embauche de Jason ALLUSSE en CDD jusqu'à fin juillet 2020.
- Inscription de Jason ALLUSSE au CQP à Voiron
- Inscription de Kévin TRECUL à l'UV 3 de son BPJEPS
- Adoption du plan de soutien aux clubs

Le Président,  
Michel MENAGER

Le secrétaire général,  
Alain PIRON